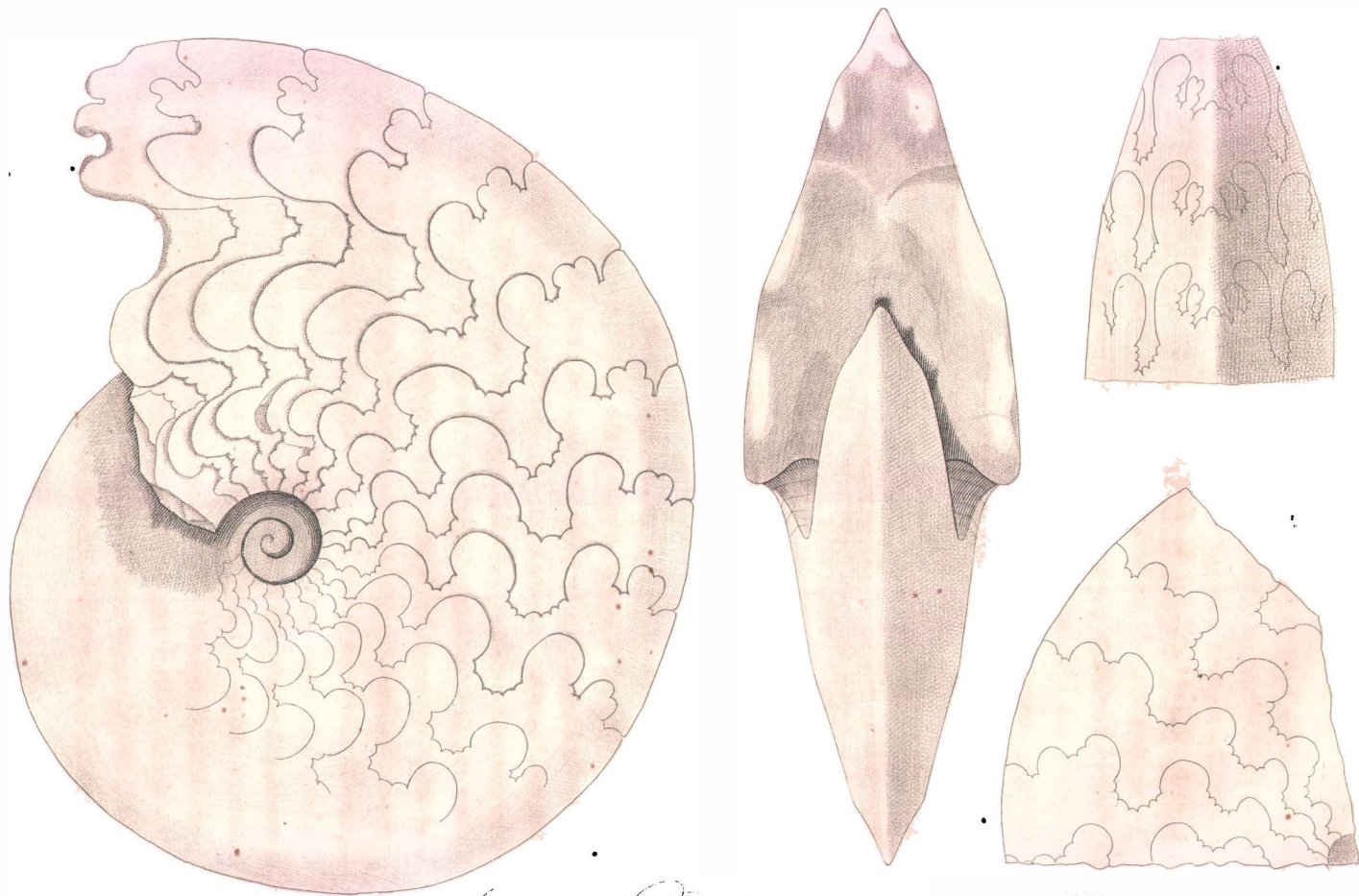


NOTE

sur

UNE NOUVELLE ESPÈCE D'AMMONITE.



Ammonites Robini (trioilière)
(Cératite) Des grès verts supér.^{rs} de Dieu-le-fit (même)

NOTE

SUR

UNE NOUVELLE ESPÈCE D'AMMONITE

Provenant des grès verts supérieurs du Département de la Drôme,

PAR

M. VICTOR THIOLLIÈRE.

Lu à la Société nationale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles
de Lyon, dans sa séance du 5 mai 1848.

Nous connaissons déjà plus de quatre cents espèces d'ammonites, pour lesquelles une synonymie très-confuse donne au moins un millier de noms, et dont on peut voir les figures et les descriptions dans les ouvrages de MM. Sowerby, Reinecke, de Haaan, de Buch, Zieten, A. d'Orbigny, F.-J. Pictet, Quenstedt, Klipstein, de Hauer, etc. Mais encore que l'on ait réussi à déduire de la comparaison des formes et des gisements connus, beaucoup de données intéressantes sur la classification et l'ordre d'apparition successive de ces espèces, néanmoins il ne faut pas regarder comme épuisé le champ des recherches dont ces curieuses coquilles fossiles sont l'objet. Pour ne parler que de l'Europe, les Alpes italiennes et allemandes, vers lesquelles l'attention des paléontologues a été vivement attirée depuis qu'on y a signalé les gisements ammonitifères de Gosau, Hallein, Hallstadt, Erba, Roveredo, etc., n'ont point encore livré tous leurs trésors en

ce genre ; mais plus près de nous , les Alpes du Dauphiné et de la Provence , malgré le tribut si abondant qu'elles ont payé aux collections de MM. Requier , Astier , Emeric , Renaux , Matheron , Eugène Raspail , Coquand , Puzos , etc. , et dont le public doit la révélation au beau recueil paléontologique de M. A. d'Orbigny , nous promettent aussi d'instructifs suppléments aux faits que la science a déjà enregistrés.

Tout récemment M. de Buch a signalé l'*Ammonites Ewaldi* dans les grès verts supérieurs du département de la Drôme. Des mêmes couches provient la nouvelle espèce que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société , et dont j'avais déjà présenté un exemplaire moins complet que celui-ci , dans la séance du 3 mars dernier.

Ce second échantillon confirme pleinement , par la manière si claire dont le dessin du bord extérieur des cloisons est exposé , le fait qui était alors , à mes yeux , tout-à-fait exceptionnel , celui de la présence d'une ammonite appartenant au groupe des cératites et placée dans la formation crétacée ; les cératites jusqu'ici , comme on sait , étaient regardées comme absolument caractéristiques du muschelkalk. Mais depuis que j'appelai ainsi l'attention de la Société sur cette dérogation aux lois admises pour la succession des formes des ammonites au travers des diverses assises des terrains secondaires , j'ai eu le plaisir de voir , par le numéro du journal l'*Institut* du 22 mars , que M. de Buch avait eu dernièrement de son côté l'occasion de reconnaître la réalité du fait dont je venais d'être frappé , et qui est désormais acquis à la science.

Revenant , à ce propos , sur le mode de distribution géologique des trois groupes d'ammonites qui avait été adopté jusqu'à présent , l'illustre académicien de Berlin admet aujourd'hui que non-seulement les cératites , mais aussi les goniatites ont eu leurs représentants dans les terrains crétacés. Il cite également une cératite dans la formation jurassique. Proclamées par

M. de Buch, ces nouvelles conclusions vont mettre un terme à la répugnance que l'on éprouvait encore à accepter le fait de la présence des goniatites dans les terrains jurassiques et triasiques des Alpes de l'Autriche.

Ainsi nous sommes à présent arrivés à ce résumé, que l'apparition des cératites n'a pas plus été liée à l'extinction des goniatites que l'avènement du règne des vraies ammonites, de celles à cloisons foliacées, n'a été accompagné de la disparition des formes à cloisons dépourvues de dentelures. Du reste, comme le reconnaît M. de Buch, les goniatites passant aux cératites par des formes intermédiaires, et les cératites aux ammonites, comme je vais en offrir un exemple, ces groupes n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur toute artificielle.

L'étude des caractères propres à chaque espèce, voilà donc la seule base sur laquelle nous puissions nous appuyer avec quelque sécurité, lorsque nous voulons déterminer l'une des assises de l'époque secondaire, au moyen des ammonites qu'elle renferme. Encore faut-il nous garder de croire à la prétendue valeur caractéristique d'un grand nombre d'espèces. Tous les jours, la suite de nos observations nous apprend qu'on avait assigné des limites trop étroites au gissement de telle et telle forme fossile. C'est qu'en effet, la succession naturelle des êtres a été lente et graduée, et que le renouvellement des faunes s'étant opéré partiellement, la plupart des espèces ont appartenu successivement à deux ou plusieurs ensembles de formes contemporaines. Là où, par exception, deux couches en contact nous présentent deux faunes entièrement composées chacune d'espèces différentes, il est rationnel d'admettre une interruption accidentelle et locale, et d'attendre des recherches ultérieures la découverte des couches intermédiaires sur quelque autre point du globe, où la continuité des formations se sera maintenue. D'ailleurs, la difficulté que nous éprouvons à assigner les

limites des variations propres à chaque espèce, impose au géologue l'obligation de ne pas s'en rapporter à l'une d'elles seulement, mais de ne s'appuyer que sur l'ensemble des fossiles organiques que la couche qu'il étudie peut offrir à ses investigations.

L'ammonite nouvelle qu'il me reste à faire connaître a été recueillie aux environs de Dieu-le-fit (Drôme), par M. le curé Robin. J'en dois la communication à M. Chalande jeune, notre compatriote, qui sait mettre à profit, avec beaucoup de zèle, les voyages où ses affaires commerciales l'entraînent, pour recueillir un grand nombre de fossiles et d'autres objets curieux. Témoin de l'intérêt que m'inspirait le fait du gissement dans les grès verts d'une ammonite à sellettes sans dentelures, M. Chalande voulut bien engager M. Robin à lui confier, à mon intention, le bel exemplaire que j'ai fait graver, et dont je prie la Société de constater l'exacte reproduction.

D'après l'identité de la provenance, et sur une première lecture de la description donnée par M. de Buch, de son *Ammonites Ewaldi*, j'avais été tenté de croire que cette espèce était la même que celle découverte par M. Robin; mais une lecture plus attentive, et la vue de l'esquisse au trait des cloisons de la première; en dissipant mes doutes, m'ont amené à reconnaître qu'il fallait séparer ces deux nouvelles formes l'une de l'autre.

En effet l'*Ammonites Robini* se rapproche sans doute par la forme extérieure, et même jusqu'à un certain point par le dessin des cloisons de l'*Ammonites Ewaldi*, mais il en diffère par les points suivants :

1° Les lobes du premier sont dentelés, ceux de l'*Ammonites Ewaldi* ne le sont pas.

2° Les lobes sont plus larges, plus ouverts par le haut et moins aigus dans le fond que ceux de l'esquisse de M. de Buch.

3° Les lobes auxiliaires de l'*Ammonites Robini* sont plus nombreux. On en voit trois à la suite de celui que, d'accord avec M. de Buch, je regarde comme le lobe latéral supérieur, et même, outre ces trois lobes secondaires visibles sur les flancs, il est probable qu'au-dessous de l'angle par lequel la face latérale s'assemble avec la paroi ombilicale, un quatrième lobe auxiliaire est tracé sur cette paroi, bien que je n'aie pu observer ce quatrième lobe, à cause de l'état où se trouvaient les deux échantillons que j'ai eus à ma disposition.

4° Enfin l'*Ammonites Robini* seul a une ou deux dentelures sur la subdivision de la selle dorsale la plus voisine du dos.

D'après l'ensemble de ces différences, cette ammonite non-seulement se rapproche plus que l'*Ammonites Ewaldi* du type des cératites, mais elle présente même le passage de celles-ci au type des ammonites proprement dites.

Je la dédie à M. Robin qui l'a découverte.

Nota. — Les figures de la planche sont de grandeur naturelle.

Le fragment au bas et à droite représente les cloisons copiées sur un exemplaire un peu plus petit que celui d'après lequel ont été dessinés les trois autres figures.

(Extrait des *Annales de la Société nationale d'agriculture, etc.*, de Lyon. 1848.)

